

16 MARS 2026

Communiqué

Enregistrement de 660 dispositifs médicaux au Maroc

L'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé annonce la validation de l'enregistrement de **660 dispositifs médicaux**, lors de la réunion de la Commission nationale consultative tenue le **12 février 2026**.

Ces enregistrements ont été accordés à l'issue d'un processus d'évaluation scientifique et technique rigoureux, réalisé conformément aux exigences réglementaires en vigueur ainsi qu'aux standards nationaux et internationaux. Cette procédure vise à garantir la qualité, la sécurité et la conformité des dispositifs médicaux destinés à être mis à disposition des établissements de santé.

À travers cette démarche, l'Agence réaffirme son engagement constant en faveur de la protection de la santé publique, de l'amélioration de l'accès à des dispositifs médicaux sûrs et performants, ainsi que du renforcement du système national de régulation dans ce domaine.

